

ORGANISATION ET UTILISATION DU REFERENTIEL

Le référentiel du domaine professionnel du diplôme est construit à partir du référentiel de l'emploi établi pour ce diplôme.

Il définit les compétences caractéristiques du diplôme, regroupée autour de capacités générales.

Chaque compétence et le niveau devant être atteints, sont caractérisés par des savoir-faire, et savoirs technologiques associés.

* Les savoir-faire sont définis par:

- Ce que le candidat doit être capable de réaliser.
- Les conditions de réalisation, les ressources.
- Les indicateurs de compétence et les critères de réussite.
- Les niveaux d'exigence pour les unités intermédiaires et terminales.

* Les savoirs technologiques associés sont définis au regard des savoir-faire par:

- Les connaissances (notions, concepts).
- Les limites exigées des connaissances exprimées en être capable de.

ACCES AU DOMAINE PROFESSIONNEL
PAR UNITES CAPITALISABLES

RAPPEL : Les candidats suivant la préparation par la voie scolaire ne peuvent utiliser ce mode d'accès au diplôme.

ORGANISATION DES UNITES CAPITALISABLES :

- Le domaine professionnel du C.A.P. "Art du tapis et de la Tapisserie de Lisse" est constitué d'une unité terminale et de deux unités intermédiaires.

- Les unités intermédiaires sont conçues pour permettre aux candidats qui le désirent d'accéder progressivement à l'unité terminale du domaine.



COMPOSITION DES UNITES INTERMEDIAIRES ET TERMINALES A PARTIR DU REFERENTIEL :

1. Pour les unités intermédiaires :

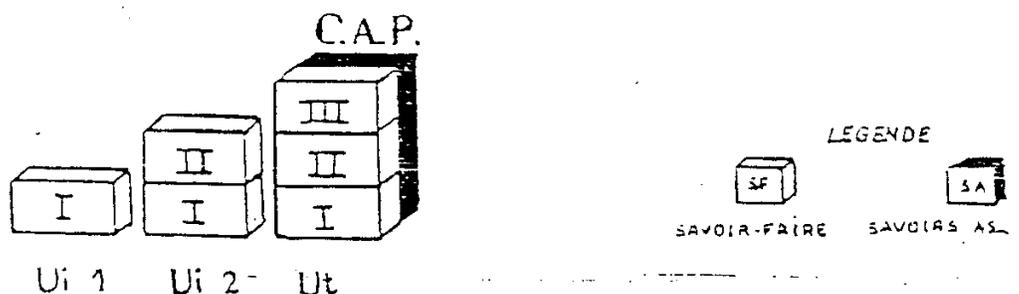
- seuls les savoir-faire sont pris en compte, pour l'évaluation des unités intermédiaires, ainsi :

• le contenu de l'unité intermédiaire U.I. 1 est constitué par l'ensemble des savoir-faire repérés par I dans les tableaux des savoir-faire

• le contenu de l'unité intermédiaire U.I. 2 est constitué par l'ensemble des savoir-faire repérés par I et II dans les tableaux des savoir-faire.

2. Pour l'unité terminale :

- Le contenu de l'unité terminale U.T. est constitué par l'ensemble des savoir-faire repérés par I, II et III dans les tableaux des savoir-faire et les savoirs associés correspondants à ceux-ci. (voir tableau de mise en relation des savoir-faire et des savoirs associés)



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ART DU TAPIS ET DE LA TAPISSERIE DE LISSE"

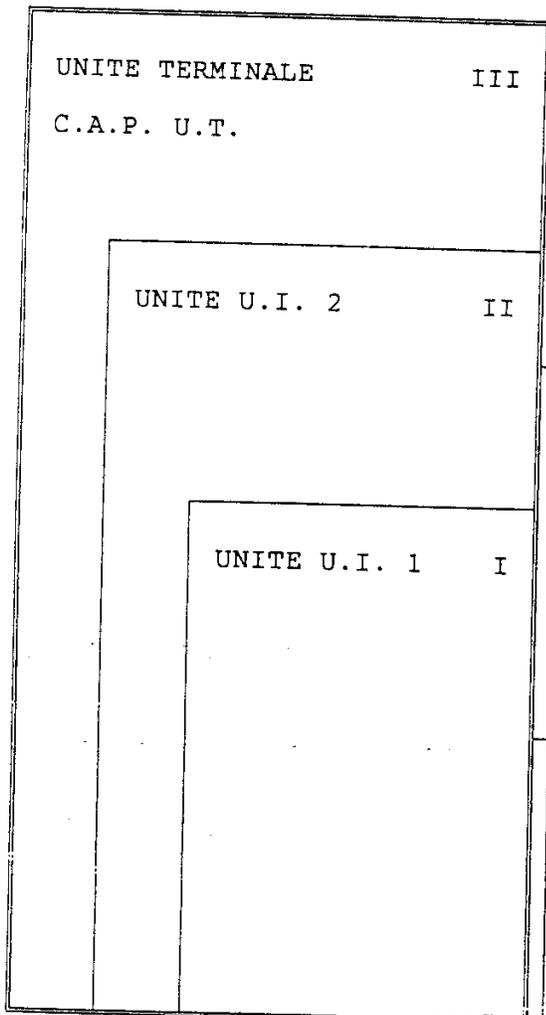
ORGANISATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL POUR CANDIDATS
ACCEDANT AU DIPLOME PAR UNITES CAPITALISABLES

Le domaine professionnel est constitué :

- de l'unité terminale : U.T.
- de l'unité intermédiaire : U.I. 2
- de l'unité intermédiaire : U.I. 1

OBJECTIF GLOBAL DE CHAQUE UNITE :

DOMAINE PROFESSIONNEL



UNITE TERMINALE U.T.

Il est capable à partir de spécifications fournies de réaliser, tout ou partie, un tapis ou une tapisserie de Haute Lisse ou une tapisserie de Basse Lisse conforme à des exigences de qualité et d'esthétique.

Il respecte les consignes d'hygiène et de sécurité.

Il assure également la maintenance des moyens de réalisation.

UNITE INTERMEDIAIRE U.I. 2

A ce niveau, il peut travailler en autonomie partielle.

Il est capable :

- * de préparer les opérations relatives au tissage.
- * d'assurer la préparation des matières d'oeuvre, des outils, des équipements.
- * de réaliser un échantillon.

UNITE INTERMEDIAIRE U.I. 1

A ce niveau, il ne peut travailler en autonomie.

Pour une technique donnée, il est capable :

- * de prendre connaissance de consignes.
- * de reporter un tracé.
- * d'identifier des outils.
- * de conditionner des matières d'oeuvre.
- * d'assurer l'état de propreté du poste de travail.

L'accès à l'unité terminale UT n'est pas subordonné à la possession des unités intermédiaires UI2 et UI1.